

CERTIFICATS UNIVERSITAIRES DE COMPÉTENCES (C.U.C.)
ET DE PERFECTIONNEMENT DES MÉTIERS DES ESSMS

MANAGER DE TRANSITION :

Maîtriser la fonction de manager de transition

JOURNÉE 1 : MAR. 12 AVRIL 2022

**Certificat Universitaire de Compétences
(1 ECTS* de niveau 7)**



- Certification définitive
- Acquisition d'ECTS (*crédits européens universitaires)

Version 1 • 180621

Maîtriser la fonction de manager de transition

PROGRAMME DE FORMATION

Public concerné

- Dirigeants du secteur social et médico-social,
- Dirigeants du secteur de la santé,
- Responsables institutionnels.

Prérequis

Justifier d'une expérience de 3 ans en responsabilité.

Objectifs

Ce dispositif permet aux participants de maîtriser le rôle et la mission du manager de transition, de positionner la fonction de manager de transition auprès des différentes parties intéressées et de valider un Certificat Universitaire de Compétences (C.U.C.).

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- définir et présenter le rôle de la mission du manager de transition,
- élaborer et négocier le Document Unique de Délégation (DUD).

Durée

7 heures (1 jour).

FORMATION THÉORIQUE : 7 h (1 jour).

+ 1 SESSION DE CERTIFICATION d'une demi-heure à l'issue de l'action de formation.

Niveau de sortie

Le C.U.C. délivré à l'issue de la certification donne droit à 1 ECTS de niveau 7 délivré par l'Université de Lille.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Modalités d'organisation

- **Date de formation** : cf. site internet
- **Date de certification** : après la formation
- **Rythme** : en continu en discontinu
- **Modalités d'apprentissage** : en présentiel en téléprésentiel en simultané
- **Nombre de stagiaires** : de 15 à 25 stagiaires maximum.
- **Accessibilité** : Accueil possible des personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le Référent Handicap au 04 67 63 11 11.
- **Horaires** : de 08h30 à 17h20.

Déroulé de la formation

1 - FORMATION THÉORIQUE : 7 heures (1 jour)

- **Matin : Le leadership du manager de transition dans son rôle, mission et posture**

- Le positionnement
- La fonction
- Les forces, talents et habiletés
- Les différentes missions d'intervention contextuelle
- Le travail en réseau
- Applicatif : auto-évaluation du manager de transition

- **Après-midi : Les délégations du manager de transition**

- Le positionnement devant l'organe de gouvernance : lettre de mission contractualisée
- Le positionnement dans l'organigramme général
- Le DUD (document unique de délégation) adapté
- La communication renforcée interne et externe
- Applicatif : construction de trame de DUD et de lettre de mission : détection des pièges

2 - SESSION DE CERTIFICATION : (non assimilable à du temps de formation)

L'examen de certification, d'une durée de 30 minutes, est organisé en fin de journée par l'Université de Lille. Il prend la forme d'un QCM composé d'une vingtaine de questions, noté sur 20, et rempli en ligne. La Certification Universitaire de Compétences est délivrée dès lors que le candidat a obtenu une note supérieure ou égale à 10.

La validation du Certificat Universitaire de Compétences permet au candidat de bénéficier d'un ECTS (crédit européen universitaire) de niveau 7 et d'intégrer, sous réserve de la recevabilité du dossier, dans le cadre d'une possible poursuite de parcours, une formation validée par une certification de niveau 7 inscrite au RNCP.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

1 - Moyens et méthodes pédagogiques

- Une présentation du formateur et de chacun des participants, pour permettre en début d'action une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque participant, d'exprimer ses attentes.
- Une présentation par le formateur des objectifs pédagogiques de son intervention et de ses enjeux.
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques au cours desquels chaque participant peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement.

- Un conducteur reprenant les points essentiels de la formation, remis à chaque stagiaire au démarrage de chaque intervention pour lui permettre de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle et d'accéder ainsi aux connaissances constituant les objectifs inhérents à l'action. A l'issue de chaque intervention, un dossier pédagogique illustré, composé d'apports conceptuels, de textes de référence du secteur et de trames méthodologiques, est envoyé, par courriel, à chaque stagiaire. Des informations complémentaires viennent compléter le dossier pédagogique, en fonction des besoins et attentes des stagiaires identifiées pendant l'intervention.

2 - Moyens techniques

- **Téléprésentiel** : une salle de formation virtuelle est mise à la disposition des stagiaires. Un email comprenant un lien personnalisé est envoyé à chaque stagiaire pour accéder à la formation.
- **Présentiel** : une salle de formation dont la capacité d'accueil est en corrélation avec le nombre de stagiaires présents est mise à leur disposition et est accessible aux stagiaires à mobilité réduite. Elle est équipée d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board.
- **Matériel nécessaire (téléprésentiel)** :
 - ordinateur portable ou de bureau, tablette ou téléphone portable, équipés d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un micro-casque) et, de préférence, équipé d'une caméra.
 - connexion internet de type ADSL, Fibre ou 4G.

3 - Moyens d'encadrement

• **RESPONSABLE DU PROGRAMME :**

Laurent SENTEIN, *Directeur*.

Titre ou diplôme : 3ème Cycle en Management et Marketing des structures de l'économie sociale, diplôme de l'École Supérieure de Commerce de St-Etienne, Assesseur EFQM.

• **INTERVENANT :**

Fabrice LANÇON *Dirigeant, Manager de transition, Consultant secteur social et médico-social*

Titre ou diplôme : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, Evalueur externe.

Champ d'expertise : les politiques publiques et leurs impacts sur les pratiques managériales, la prévention des risques professionnels et psycho-sociaux en établissements et services, l'accompagnement méthodologique à l'élaboration, formalisation de projets d'établissements ou services, l'accompagnement à l'élaboration de référentiel d'évaluation interne, le management des équipes.

Suivi et évaluation de la formation

1 - Suivi de la formation

- Une feuille d'émargement est signée par demi-journée de formation, à la fois par le stagiaire et par le ou les formateurs présents. Avec le relevé des heures de connexion pour les regroupements en téléprésentiel, elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences du stagiaire.
- Une attestation d'assiduité est établie au regard des feuilles d'émargement et des temps de connexion pour les regroupements en téléprésentiel. Un certificat de réalisation est transmis aux financeurs.
- Un compte rendu est rédigé par le formateur de façon à consigner en particulier le respect ou non des objectifs, les temps forts, les anomalies constatées, les suggestions et propositions d'amélioration. Ces informations sont analysées par le directeur pédagogique et les responsables d'Espace Sentein dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prestation proposée.

2 - Évaluation de la formation

• **Évaluation des connaissances et compétences :**

A l'issue de la journée de formation, un QCM de certification en ligne d'une durée de 30 minutes est réalisé par les participants en vue de l'obtention du Certificat Universitaire de Compétences,

• **Évaluation de la satisfaction des stagiaires :**

- Un questionnaire d'évaluation à chaud est rempli en ligne par les participants à la fin de chaque intervention de formation (document interne à Espace Sentein). Son objectif est de recueillir l'avis du stagiaire sur la qualité de l'animation et sa satisfaction au sortir de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à froid, envoyé trois mois après la formation à chaque participant permet d'identifier les effets de la formation et de vérifier si les acquis ont pu être mis en œuvre.

• **Évaluation de l'employabilité des stagiaires :**

Trois enquêtes, sous forme de questionnaires en ligne, à 6 mois, à 12 mois et à 24 mois sont réalisées afin de suivre le devenir professionnel des stagiaires et d'élaborer des statistiques notamment sur l'évolution des placements des stagiaires.

Sanction de la formation

- Une attestation de formation est délivrée par Espace Sentein à chacun des participants.
- Une Certification Universitaire de Compétences délivrée par l'Université de Lille sous réserve de réussite à l'épreuve. Cette certification est valable sans limitation de durée.

Coût de la formation

690 € (nets de taxes).

Indicateurs de résultats

- Taux de réussite : **100%**
- Nombre de stagiaires formés : **86**
- Taux de satisfaction : **★★★★☆**
- Taux d'abandon : **0%**

Mise à jour : 29/01/21

CERTIFICATS UNIVERSITAIRES DE COMPÉTENCES (C.U.C.)
ET DE PERFECTIONNEMENT DES MÉTIERS DES ESSMS

MANAGER DE TRANSITION :
**Piloter le management
de transition**

JOURNÉE 2 : MER. 13 AVRIL 2022

**Certificat Universitaire de Compétences
(1 ECTS* de niveau 7)**



- Certification définitive
- Acquisition d'ECTS (*crédits européens universitaires)

Version 1 • 280121

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE DE COMPÉTENCES

Piloter le management de transition

PROGRAMME DE FORMATION

Public concerné

- Dirigeants du secteur social et médico-social,
- Dirigeants du secteur de la santé,
- Responsables institutionnels.

Prérequis

Justifier d'une expérience de 3 ans en responsabilité.

Objectifs

Ce dispositif permet aux participants de maîtriser les exigences des politiques publiques, de manager les ressources humaines d'un ESSMS et de valider un Certificat Universitaire de Compétences (C.U.C.).

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- maîtriser les exigences des politiques publiques,
- manager le changement avec toutes les ressources humaines de l'ESSMS.

Durée

7 heures (1 jour).

FORMATION THÉORIQUE : 7 h (1 jour).

+ 1 SESSION DE CERTIFICATION d'une demi-heure à l'issue de l'action de formation.

Niveau de sortie

Le C.U.C. délivré à l'issue de la certification donne droit à 1 ECTS de niveau 7 délivré par l'Université de Lille.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Modalités d'organisation

- **Date de formation** : cf. site internet
- **Date de certification** : après la formation
- **Rythme** : en continu en discontinu
- **Modalités d'apprentissage** : en présentiel en téléprésentiel en simultané
- **Nombre de stagiaires** : de 15 à 25 stagiaires maximum.
- **Accessibilité** : Accueil possible des personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le Référent Handicap au 04 67 63 11 11.
- **Horaires** : de 08h30 à 17h20.

Déroulé de la formation

1 - FORMATION THÉORIQUE : 7 heures (1 jour)

- **Matin : Rappel des différents enjeux stratégiques confiés au manager de transition**
 - Le contexte socio-économique et concurrentiel du secteur social et médico-social
 - Les exigences des politiques publiques (JPE (Justification au Premier Euro), tarifs plafonds, convergence tarifaire, renouvellement des autorisations)
 - Le contexte de mutualisation et rapprochement fortement incités : concept gagnant / gagnant ou tromperie ?
 - Les différents enjeux stratégiques en pilotage d'urgence
- **Après-midi : La stratégie de mobilisation « urgente et visible » du personnel**
 - Le repérage des différentes mentalités / postures du personnel
 - Le repérage des forces et faiblesses du personnel
 - Les différents modes de management adaptés et contrôlés
 - La gestion des conflits : sources, conséquences, résolution
 - La valorisation du personnel et les signes de reconnaissance
 - La méthodologie d'accompagnement au changement individuel ou collectif : management de et par projet

2 - SESSION DE CERTIFICATION : (non assimilable à du temps de formation)

L'examen de certification, d'une durée de 30 minutes, est organisé en fin de journée par l'Université de Lille. Il prend la forme d'un QCM composé d'une vingtaine de questions, noté sur 20, et rempli en ligne. La Certification Universitaire de Compétences est délivrée dès lors que le candidat a obtenu une note supérieure ou égale à 10.

La validation du Certificat Universitaire de Compétences permet au candidat de bénéficier d'un ECTS (crédit européen universitaire) de niveau 7 et d'intégrer, sous réserve de la recevabilité du dossier, dans le cadre d'une possible poursuite de parcours, une formation validée par une certification de niveau 7 inscrite au RNCP.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

1 - Moyens et méthodes pédagogiques

- Une présentation du formateur et de chacun des participants, pour permettre en début d'action une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque participant, d'exprimer ses attentes.
- Une présentation par le formateur des objectifs pédagogiques de son intervention et de ses enjeux.
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques au cours desquels chaque participant peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement.

- Un conducteur reprenant les points essentiels de la formation, remis à chaque stagiaire au démarrage de chaque intervention pour lui permettre de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle et d'accéder ainsi aux connaissances constituant les objectifs inhérents à l'action. A l'issue de chaque intervention, un dossier pédagogique illustré, composé d'apports conceptuels, de textes de référence du secteur et de trames méthodologiques, est envoyé, par courriel, à chaque stagiaire. Des informations complémentaires viennent compléter le dossier pédagogique, en fonction des besoins et attentes des stagiaires identifiées pendant l'intervention.

2 - Moyens techniques

- **Téléprésentiel** : une salle de formation virtuelle est mise à la disposition des stagiaires. Un email comprenant un lien personnalisé est envoyé à chaque stagiaire pour accéder à la formation.
- **Présentiel** : une salle de formation dont la capacité d'accueil est en corrélation avec le nombre de stagiaires présents est mise à leur disposition et est accessible aux stagiaires à mobilité réduite. Elle est équipée d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board.
- **Matériel nécessaire (téléprésentiel)** :
 - ordinateur portable ou de bureau, tablette ou téléphone portable, équipés d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un micro-casque) et, de préférence, équipé d'une caméra.
 - connexion internet de type ADSL, Fibre ou 4G.

3 - Moyens d'encadrement

• RESPONSABLE DU PROGRAMME :

Laurent SENTEIN, *Directeur*.

Titre ou diplôme : 3ème Cycle en Management et Marketing des structures de l'économie sociale, diplôme de l'École Supérieure de Commerce de St-Etienne, Assesseur EFQM.

• INTERVENANT :

Fabrice LANÇON *Dirigeant, Manager de transition, Consultant secteur social et médico-social*

Titre ou diplôme : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, Evalueur externe.

Champ d'expertise : les politiques publiques et leurs impacts sur les pratiques managériales, la prévention des risques professionnels et psycho-sociaux en établissements et services, l'accompagnement méthodologique à l'élaboration, formalisation de projets d'établissements ou services, l'accompagnement à l'élaboration de référentiel d'évaluation interne, le management des équipes.

Suivi et évaluation de la formation

1 - Suivi de la formation

- Une feuille d'émargement est signée par demi-journée de formation, à la fois par le stagiaire et par le ou les formateurs présents. Avec le relevé des heures de connexion pour les regroupements en téléprésentiel, elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences du stagiaire.
- Une attestation d'assiduité est établie au regard des feuilles d'émargement et des temps de connexion pour les regroupements en téléprésentiel. Un certificat de réalisation est transmis aux financeurs.
- Un compte rendu est rédigé par le formateur de façon à consigner en particulier le respect ou non des objectifs, les temps forts, les anomalies constatées, les suggestions et propositions d'amélioration. Ces informations sont analysées par le directeur pédagogique et les responsables d'Espace Sentein dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prestation proposée.

2 - Évaluation de la formation

• Évaluation des connaissances et compétences :

A l'issue de la journée de formation, un QCM de certification en ligne d'une durée de 30 minutes est réalisé par les participants en vue de l'obtention du Certificat Universitaire de Compétences,

• **Évaluation de la satisfaction des stagiaires :**

- Un questionnaire d'évaluation à chaud est rempli en ligne par les participants à la fin de chaque intervention de formation (document interne à Espace Sentein). Son objectif est de recueillir l'avis du stagiaire sur la qualité de l'animation et sa satisfaction au sortir de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à froid, envoyé trois mois après la formation à chaque participant permet d'identifier les effets de la formation et de vérifier si les acquis ont pu être mis en œuvre.

• **Évaluation de l'employabilité des stagiaires :**

Trois enquêtes, sous forme de questionnaires en ligne, à 6 mois, à 12 mois et à 24 mois sont réalisées afin de suivre le devenir professionnel des stagiaires et d'élaborer des statistiques notamment sur l'évolution des placements des stagiaires.

Sanction de la formation

- Une attestation de formation est délivrée par Espace Sentein à chacun des participants.
- Une Certification Universitaire de Compétences délivrée par l'Université de Lille sous réserve de réussite à l'épreuve. Cette certification est valable sans limitation de durée.

Coût de la formation

690 € (nets de taxes).

Indicateurs de résultats

- Taux de réussite : **100%**
- Nombre de stagiaires formés : **86**
- Taux de satisfaction : ★★★★★
- Taux d'abandon : **0%**

Mise à jour : 29/01/21

ESPACE SENTEIN 
Etudes Supérieures Professionnalisées
des Acteurs et des Cadres de l'Économie sociale

 **Université
de Lille**

Coordination - adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siren 331 964 411 00036 - APE 8559A



CERTIFICATS UNIVERSITAIRES DE COMPÉTENCES (C.U.C.)
ET DE PERFECTIONNEMENT DES MÉTIERS DES ESSMS

MANAGER DE TRANSITION :

**Mobiliser les ressources
humaines et financières
d'un ESSMS**

(Etablissement et Service Social et Médico-Social)

JOURNÉE 3 : JEU. 14 AVRIL 2022

**Certificat Universitaire de Compétences
(1 ECTS* de niveau 7)**



- Certification définitive
- Acquisition d'ECTS (*crédits européens universitaires)

Version 1 • 280121

Mobiliser les ressources humaines et financières d'un ESSMS

PROGRAMME DE FORMATION

Public concerné

- Dirigeants du secteur social et médico-social,
- Dirigeants du secteur de la santé,
- Responsables institutionnels.

Prérequis

Justifier d'une expérience de 3 ans en responsabilité.

Objectifs

Ce dispositif permet aux participants de maîtriser les méthodologies et outils du management stratégique et opérationnel des organisations sociales et médico-sociales, d'évaluer un ESSMS et de préconiser des pistes d'amélioration, et de valider un Certificat Universitaire de Compétences (C.U.C.).

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- déterminer les orientations stratégiques et opérationnelles envisageables pour un ESSMS,
- maîtriser les textes relatifs à la qualité, l'évaluation et la procédure budgétaire.

Durée

7 heures (1 jour).

FORMATION THÉORIQUE : 7 h (1 jour).

+ 1 SESSION DE CERTIFICATION d'une demi-heure à l'issue de l'action de formation.

Niveau de sortie

Le C.U.C. délivré à l'issue de la certification donne droit à 1 ECTS de niveau 7 délivré par l'Université de Lille.

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

Modalités d'organisation

- **Date de formation** : cf. site internet
- **Date de certification** : après la formation
- **Rythme** : en continu en discontinu
- **Modalités d'apprentissage** : en présentiel en téléprésentiel en simultané
- **Nombre de stagiaires** : de 15 à 25 stagiaires maximum.
- **Accessibilité** : Accueil possible des personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le Référent Handicap au 04 67 63 11 11.
- **Horaires** : de 08h30 à 17h20.

Déroulé de la formation

1 - FORMATION THÉORIQUE : 7 heures (1 jour)

- **Matin : Les moyens à disposition du manager de transition**
 - Les moyens humains
 - Les partenaires / réseau stratégiques (autorités de tarification, institutions, CAC, expert-comptable, avocat, organisme de formation, syndicats d'employeurs, inspection du travail ...)
 - Les moyens techniques (outils informatiques, PPoint, logiciel de gestion des planning, GANTT...)
 - Les moyens organisationnels : principaux outils d'analyse stratégique et opérationnelle (SWOT, diamant de Marchesnay, plan de redressement GANTT, PDCA, AMDEC, PAC, 6M, Ishikawa, relevé de décision, procédures, rapports d'audits, bilans intermédiaires)
 - Applicatif : exercice de repérage des orientations stratégiques et opérationnelles prioritaire à l'aide d'une analyse documentaire décrivant une association en souffrance ayant recours à un manager de transition : présentation à l'aide des outils explicités
- **Après-midi : La synthèse des fondements réglementaires et normatifs du secteur social et médico-social**
 - Les textes relatifs à la qualité de prise en charge
 - L'évaluation, les contrôles et la gestion des événements indésirables
 - La procédure budgétaire : d'une logique d'approbation des charges (BP/CA) à une logique d'allocation automatique de ressources (EPRD/ERRD, CPOM, PPI).

2 - SESSION DE CERTIFICATION : (non assimilable à du temps de formation)

L'examen de certification, d'une durée de 30 minutes, est organisé en fin de journée par l'Université de Lille. Il prend la forme d'un QCM composé d'une vingtaine de questions, noté sur 20, et rempli en ligne. La Certification Universitaire de Compétences est délivrée dès lors que le candidat a obtenu une note supérieure ou égale à 10.

La validation du Certificat Universitaire de Compétences permet au candidat de bénéficier d'un ECTS (crédit européen universitaire) de niveau 7 et d'intégrer, sous réserve de la recevabilité du dossier, dans le cadre d'une possible poursuite de parcours, une formation validée par une certification de niveau 7 inscrite au RNCP.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

1 - Moyens et méthodes pédagogiques

- Une présentation du formateur et de chacun des participants, pour permettre en début d'action une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque participant, d'exprimer ses attentes.
- Une présentation par le formateur des objectifs pédagogiques de son intervention et de ses enjeux.
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques au cours desquels chaque participant peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement.

- Un conducteur reprenant les points essentiels de la formation, remis à chaque stagiaire au démarrage de chaque intervention pour lui permettre de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle et d'accéder ainsi aux connaissances constituant les objectifs inhérents à l'action. A l'issue de chaque intervention, un dossier pédagogique illustré, composé d'apports conceptuels, de textes de référence du secteur et de trames méthodologiques, est envoyé, par courriel, à chaque stagiaire. Des informations complémentaires viennent compléter le dossier pédagogique, en fonction des besoins et attentes des stagiaires identifiées pendant l'intervention.

2 - Moyens techniques

- **Téléprésentiel** : une salle de formation virtuelle est mise à la disposition des stagiaires. Un email comprenant un lien personnalisé est envoyé à chaque stagiaire pour accéder à la formation.
- **Présentiel** : une salle de formation dont la capacité d'accueil est en corrélation avec le nombre de stagiaires présents est mise à leur disposition et est accessible aux stagiaires à mobilité réduite. Elle est équipée d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board.
- **Matériel nécessaire (téléprésentiel)** :
 - ordinateur portable ou de bureau, tablette ou téléphone portable, équipés d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un micro-casque) et, de préférence, équipé d'une caméra.
 - connexion internet de type ADSL, Fibre ou 4G.

3 - Moyens d'encadrement

• **RESPONSABLE DU PROGRAMME :**

Laurent SENTEIN, *Directeur*.

Titre ou diplôme : 3ème Cycle en Management et Marketing des structures de l'économie sociale, diplôme de l'École Supérieure de Commerce de St-Etienne, Assesseur EFQM.

• **INTERVENANT :**

Fabrice LANÇON *Dirigeant, Manager de transition, Consultant secteur social et médico-social*

Titre ou diplôme : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, Evalueur externe.

Champ d'expertise : les politiques publiques et leurs impacts sur les pratiques managériales, la prévention des risques professionnels et psycho-sociaux en établissements et services, l'accompagnement méthodologique à l'élaboration, formalisation de projets d'établissements ou services, l'accompagnement à l'élaboration de référentiel d'évaluation interne, le management des équipes.

Suivi et évaluation de la formation

1 - Suivi de la formation

- Une feuille d'émargement est signée par demi-journée de formation, à la fois par le stagiaire et par le ou les formateurs présents. Avec le relevé des heures de connexion, elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences du stagiaire.
- Une attestation d'assiduité est établie au regard des feuilles d'émargement et du temps de connexion. Un certificat de réalisation est transmis aux financeurs.
- Un compte rendu est rédigé par le formateur de façon à consigner en particulier le respect ou non des objectifs, les temps forts, les anomalies constatées, les suggestions et propositions d'amélioration. Ces informations sont analysées par le directeur pédagogique et les responsables d'Espace Sentein dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prestation proposée.

2 - Évaluation de la formation

• **Évaluation des connaissances et compétences :**

A l'issue de la journée de formation, un QCM de certification en ligne d'une durée de 30 minutes est réalisé par les participants en vue de l'obtention du Certificat Universitaire de Compétences,

• **Évaluation de la satisfaction des stagiaires :**

- Un questionnaire d'évaluation à chaud est rempli en ligne par les participants à la fin de chaque intervention de formation (document interne à Espace Sentein). Son objectif est de recueillir l'avis du stagiaire sur la qualité de l'animation et sa satisfaction au sortir de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à froid, envoyé trois mois après la formation à chaque participant permet d'identifier les effets de la formation et de vérifier si les acquis ont pu être mis en œuvre.

• **Évaluation de l'employabilité des stagiaires :**

Trois enquêtes, sous forme de questionnaires en ligne, à 6 mois, à 12 mois et à 24 mois sont réalisées afin de suivre le devenir professionnel des stagiaires et d'élaborer des statistiques notamment sur l'évolution des placements des stagiaires.

Sanction de la formation

- Une attestation de formation est délivrée par Espace Sentein à chacun des participants.
- Une Certification Universitaire de Compétences délivrée par l'Université de Lille sous réserve de réussite à l'épreuve. Cette certification est valable sans limitation de durée.

Coût de la formation

690 € (nets de taxes).

Indicateurs de résultats

- Taux de réussite : **100%**
- Nombre de stagiaires formés : **86**
- Taux de satisfaction : ★★★★★
- Taux d'abandon : **0%**

Mise à jour : 29/01/21

ESPACE SENTEIN 
Etudes Supérieures Professionnalisées
des Acteurs et des Cadres de l'Économie sociale

 **Université
de Lille**

Coordination - adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siren 331 964 411 00036 - APE 8559A

